



RÉFORME DU BAC ET SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ
Assemblée commune des établissements du secondaire
et du supérieur de Marne-la-Vallée

LUNDI 5 FÉVRIER

17H00-19H00 – Amphi 2 Bâtiment Rabelais
5 Boulevard Descartes – Champs-sur-Marne

Appel de l'intersyndicale UPEM, des lycées et universités de Marne-la-Vallée

Les projets de loi en cours de réforme du baccalauréat et de sélection à l'université risquent d'aggraver considérablement les inégalités déjà présentes dans l'enseignement : inégalités entre élèves et étudiant-e-s, entre lycées et entre universités. Le lycée à la carte et la sélection des élèves selon des critères très aléatoires marquent la fin du baccalauréat comme diplôme national garantissant le droit à l'enseignement supérieur.

Bien plus qu'un changement de logiciel, ces réformes sont un projet de société. Elles renforcent la compétition et le tri social plutôt que de donner des moyens suffisants pour garantir une formation de qualité et ouverte à tou-te-s. Il est demandé aux personnels des lycées et des universités de les mettre en œuvre dans la précipitation, sans aucun moyen supplémentaire et alors qu'elles ne sont pas encore votées, ce qui est tout simplement illégal.

La remise en cause du droit à un enseignement de qualité pour tou-te-s n'est pas une nouveauté, mais chacune de ces réformes s'est vu opposée une vive résistance. L'abrogation du projet de loi Peyrefitte, en 1967, a été l'une des victoires importantes de Mai 68. Le projet de loi Devaquet, en 1986, a lui aussi été retiré suite à la mobilisation massive des lycéens, étudiants et enseignants. **Aujourd'hui, c'est à nous de défendre une éducation plus égalitaire, pilier essentiel de la démocratie.**

Elèves et parents d'élèves, étudiants d'aujourd'hui, de demain et d'hier, personnels des lycées et des universités, citoyens attentifs...ces projets de loi nous concerne tou-te-s ! C'est pourquoi nous souhaitons réunir le plus largement possible lors d'une assemblée commune, ouverte à tou-te-s.

ENSEMBLE POUR UNE ÉDUCATION PUBLIQUE
ÉGALITAIRE ET AMBITIEUSE

JEUDI 1 FÉVRIER

MOBILISATION CONTRE LE « PLAN ETUDIANT »
MANIFESTATION À 14H00 – DÉPART DE LA PLACE JUSSIEU

MARDI 6 FÉVRIER

SECONDE JOURNÉE DE MOBILISATION
(Informations à venir : <https://paris.demosphere.eu>)



RÉFORME DU BAC ET SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ
Assemblée commune des établissements du secondaire
et du supérieur de Marne-la-Vallée

LUNDI 5 FÉVRIER

17H00-19H00 – Amphi 2 Bâtiment Rabelais
5 Boulevard Descartes – Champs-sur-Marne

Appel de l'intersyndicale UPEM, des lycées et universités de Marne-la-Vallée

Les projets de loi en cours de réforme du baccalauréat et de sélection à l'université risquent d'aggraver considérablement les inégalités déjà présentes dans l'enseignement : inégalités entre élèves et étudiant-e-s, entre lycées et entre universités. Le lycée à la carte et la sélection des élèves selon des critères très aléatoires marquent la fin du baccalauréat comme diplôme national garantissant le droit à l'enseignement supérieur.

Bien plus qu'un changement de logiciel, ces réformes sont un projet de société. Elles renforcent la compétition et le tri social plutôt que de donner des moyens suffisants pour garantir une formation de qualité et ouverte à tou-te-s. Il est demandé aux personnels des lycées et des universités de les mettre en œuvre dans la précipitation, sans aucun moyen supplémentaire et alors qu'elles ne sont pas encore votées, ce qui est tout simplement illégal.

La remise en cause du droit à un enseignement de qualité pour tou-te-s n'est pas une nouveauté, mais chacune de ces réformes s'est vu opposée une vive résistance. L'abrogation du projet de loi Peyrefitte, en 1967, a été l'une des victoires importantes de Mai 68. Le projet de loi Devaquet, en 1986, a lui aussi été retiré suite à la mobilisation massive des lycéens, étudiants et enseignants. **Aujourd'hui, c'est à nous de défendre une éducation plus égalitaire, pilier essentiel de la démocratie.**

Elèves et parents d'élèves, étudiants d'aujourd'hui, de demain et d'hier, personnels des lycées et des universités, citoyens attentifs...ces projets de loi nous concerne tou-te-s ! C'est pourquoi nous souhaitons réunir le plus largement possible lors d'une assemblée commune, ouverte à tou-te-s.

ENSEMBLE POUR UNE ÉDUCATION PUBLIQUE
ÉGALITAIRE ET AMBITIEUSE

JEUDI 1 FÉVRIER

MOBILISATION CONTRE LE « PLAN ETUDIANT »
MANIFESTATION À 14H00 – DÉPART DE LA PLACE JUSSIEU

MARDI 6 FÉVRIER

SECONDE JOURNÉE DE MOBILISATION
(Informations à venir : <https://paris.demosphere.eu>)

Appel interfédéral

Le 1er février, agissons pour une université ouverte.

Du plan étudiant à la plateforme Parcoursup : l'instauration de la sélection !

JEUDI 1 FÉVRIER

MOBILISATION CONTRE LE « PLAN ETUDIANT »
MANIFESTATION À 14H00 – DÉPART DE LA PLACE JUSSIEU

Ce mois de janvier est celui de la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup », et ceci alors que la réforme n'a pas encore été votée par les sénateur-trices et n'est donc pas adoptée ! Les attendus nationaux, déclinés en attendus locaux sont rédigés dans la précipitation, sans consultation réelle des enseignant-es concernés, ni des instances des universités. Dans de nombreux cas, ils vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. La mise en place de capacités d'accueil, la croissance du nombre de bachelier et la multiplication des vœux vont transformer la quasi-totalité des filières ouvertes en filières sélectives.

La procédure d'émission des vœux et d'affectation semble aujourd'hui extrêmement complexe, voire irréalisable. La limitation à 10 vœux, l'absence de hiérarchisation des vœux, le calendrier d'affectation, vont générer d'énormes difficultés pour les services universitaires et pour les jeunes et leurs familles. Nous craignons que de nombreux bachelier-es restent sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où le recteur leur fera une proposition d'affectation dans une filière en dehors de leurs dix vœux. Proposition à laquelle il faudra répondre sous 24 heures !

La réforme du baccalauréat et de l'enseignement au lycée risque d'entériner la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, la réduction du nombre d'épreuves terminales et des horaires disciplinaires. Nous craignons que cette réforme ne renforce les inégalités territoriales et sociales et nos organisations alertent les personnels, les jeunes et les familles sur la nécessité de réagir rapidement aux premières annonces ministérielles.

C'est pourquoi nos organisations réaffirment :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de « blocs de compétences » en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur 1^{er} cycle post bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

Sur cette base, elles appellent les lycéen-nes, les étudiant-es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le jeudi 1^{er} février 2018, à se réunir, dès maintenant, en assemblée générale pour débattre des réformes, à se mobiliser sous toutes les formes décidées collectivement



Appel interfédéral

Le 1er février, agissons pour une université ouverte.

Du plan étudiant à la plateforme Parcoursup : l'instauration de la sélection !

JEUDI 1 FÉVRIER

MOBILISATION CONTRE LE « PLAN ETUDIANT »
MANIFESTATION À 14H00 – DÉPART DE LA PLACE JUSSIEU

Ce mois de janvier est celui de la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup », et ceci alors que la réforme n'a pas encore été votée par les sénateur-trices et n'est donc pas adoptée ! Les attendus nationaux, déclinés en attendus locaux sont rédigés dans la précipitation, sans consultation réelle des enseignant-es concernés, ni des instances des universités. Dans de nombreux cas, ils vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. La mise en place de capacités d'accueil, la croissance du nombre de bachelier et la multiplication des vœux vont transformer la quasi-totalité des filières ouvertes en filières sélectives.

La procédure d'émission des vœux et d'affectation semble aujourd'hui extrêmement complexe, voire irréalisable. La limitation à 10 vœux, l'absence de hiérarchisation des vœux, le calendrier d'affectation, vont générer d'énormes difficultés pour les services universitaires et pour les jeunes et leurs familles. Nous craignons que de nombreux bachelier-es restent sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où le recteur leur fera une proposition d'affectation dans une filière en dehors de leurs dix vœux. Proposition à laquelle il faudra répondre sous 24 heures !

La réforme du baccalauréat et de l'enseignement au lycée risque d'entériner la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, la réduction du nombre d'épreuves terminales et des horaires disciplinaires. Nous craignons que cette réforme ne renforce les inégalités territoriales et sociales et nos organisations alertent les personnels, les jeunes et les familles sur la nécessité de réagir rapidement aux premières annonces ministérielles.

C'est pourquoi nos organisations réaffirment :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de « blocs de compétences » en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur 1^{er} cycle post bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

Sur cette base, elles appellent les lycéen-nes, les étudiant-es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le jeudi 1^{er} février 2018, à se réunir, dès maintenant, en assemblée générale pour débattre des réformes, à se mobiliser sous toutes les formes décidées collectivement

